

Département

DU LOIRET

Arrondissement

DE MONTARGIS

Canton

DE COURTENAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROZOY LE VIEIL

Séance du 11 avril 2008

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 11

En exercice : 11

Présents : 10

date de convocation : 31 mars 2008

date d'affichage : 14 avril 2008

L'an deux mil huit, le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 mars 2008 en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jacques LASSOURY, Maire.

Etaient présents : Jacques LASSOURY, Michel ROUGE, Gérard NICOLAS, Véronique HABSIGER, Coralie NAUDIN, Richard CATALIFAUD, Yvon BOYER, Michel GALLARDO, Micheline LAURENT, Annyck DEFLESSELLES

Secrétaire de séance : Coralie NAUDIN

Excusée et représentée : Anne-Sophie CARBONNELLE

La séance est ouverte à 20h.

Le procès-verbal du 09 avril 2008 ne soulevant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

I - Vote du budget primitif 2008

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants, L 2311-1 à L. 2343-2,

Considérant les délais offerts aux Communes jusqu'au 15 avril pour l'année 2008,

Le Maire,

EXPOSE le contenu du budget de l'exercice 2008,

PRECISE que le budget de l'exercice 2008 a été établi en conformité avec la nomenclature abrégée M14,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité le budget primitif 2008, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	563 113 €	563 113 €
Fonctionnement	198 343 €	198 343 €
TOTAL	761 456 €	761 456 €

La séance est levée à 20 heures 30.